



# Fiche poste en EREA

## Enseignants d'enseignement général en EREA : Missions et profil

**Textes de références : Circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015 et circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017**

1 – LE POSTE	<p><b>Public concerné:</b> Le poste est ouvert aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré titulaires du CAPPEI ou en cours de formation.</p> <p><b>Cadre d'exercice:</b> Conformément à la circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017 les enseignants d'enseignement général en EREA assurent une mission essentielle d'enseignement, laquelle, compte tenu de la spécificité des besoins des publics accueillis, intègre une part d'accompagnement pédagogique et éducatif. L'enseignement général est dispensé dans des divisions qui ne dépassent pas 16 élèves. L'encadrement pédagogique et éducatif des internes est, pour un enseignant, de 8 élèves.</p> <p><b>Obligation réglementaire de service :</b> 21 heures +2 heures de synthèse et de coordination.</p> <p><b>Service des enseignants:</b> Dans le cadre des 21 heures, le services de tous les enseignants heures comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↘ les activités d'enseignement en classe ;</li> <li>↘ les activités de fin d'après-midi jusqu'au repas du soir (19 h 00) ;</li> <li>↘ les enseignements pratiques interdisciplinaires ;</li> <li>↘ les activités encadrées du mercredi après-midi ;</li> <li>↘ et, le cas échéant, l'encadrement de projets dont certaines réalisations peuvent se dérouler en soirée.</li> </ul> <p><b>Lieu de rattachement :</b> EREA de Pamiers</p>
2 – MISSIONS	<p><b>Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, l'enseignant d'enseignement général a pour mission de:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↘ Organiser son enseignement à partir des programmes afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>↘ Répondre aux besoins spécifiques des élèves par les méthodes pédagogiques relevant de l'enseignement adapté.</li> <li>↘ Participer à la formation générale des élèves par la mise en œuvre d'activités pédagogiques, culturelles, artistiques, sportives et des parcours éducatifs.</li> <li>↘ Assurer un suivi des élèves dans les périodes de stage avec les PLP.</li> <li>↘ Adapter son enseignement par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques.</li> <li>↘ Assurer le rôle d'enseignant référent pour la gestion des projets individualisés de formation des élèves,</li> <li>↘ Aider à résoudre ou à prévenir l'aggravation des difficultés d'apprentissage par une aide et un soutien au travail personnel de l'élève.</li> <li>↘ Assurer un rôle pédagogique et éducatif dans le cadre de l'internat en proposant aux élèves jusqu'au repas du soir et le mercredi des apprentissages sous forme d'activités, culturelles, sportives et artistiques.</li> <li>↘ Accompagner les apprentissages et les temps d'études ainsi que le processus d'insertion sociale et professionnelle.</li> <li>↘ Participer aux deux heures hebdomadaires de réunion et de synthèse arrêtées par le chef d'établissement.</li> <li>↘ Concourir et participer à la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves en situation de handicap.</li> </ul>
3 – QUALITES REQUISES	<p><b>Les qualités requises sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↘ Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans la mise en œuvre de son enseignement</li> <li>↘ Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet individuel de formation</li> <li>↘ Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant</li> <li>↘ Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication</li> <li>↘ Posséder une bonne connaissance des parcours d'orientation et des poursuites d'études</li> <li>↘ Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité pour le bon fonctionnement de l'établissement,</li> <li>↘ Avoir le sens de l'organisation, savoir travailler en équipe</li> <li>↘ Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux</li> </ul>

**Personne en charge du dossier : M. DE LA CRUZ Michel- IEN FOIX Pays de Foix ASH 05.67.76.52.82**